

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**La Fédération se positionne pour l'accessibilité pour tous**

**Victoriaville, le 4 février 2016** – Le 1<sup>er</sup> février dernier, la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec a comparu devant les commissaires du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant la révision du cadre politique relatif à la programmation télévisuelle locale et communautaire. Monsieur Sylvain Casavant, président de la Fédération et directeur général de la Télévision Rive-Sud, monsieur Carl Lacharité, directeur général par intérim, et madame Sylvie-Anne Rheault, conseillère à la concertation et au soutien, ont alors tenu à exprimer au CRTC les grands enjeux qui touchent les télévisions communautaires autonomes (TCA), dont le cadre de financement des TCA et l'accès au canal communautaire pour une plus grande part de la population québécoise.

Dans un premier temps, ils ont fait valoir que les TCA, bien qu'elles soient indépendantes des câblodistributeurs, sont tributaires du financement que ceux-ci leur versent et qui varie grandement d'un câblodistributeur à l'autre. C'est pourquoi la Fédération a soumis l'idée d'un Fonds d'aide à la programmation d'accès, qui pourrait être alimenté par le prélèvement d'un pourcentage des recettes brutes des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) vers les télévisions communautaires autonomes.

La Fédération a également défendu l'importance d'assurer l'accessibilité au canal communautaire à une plus grande proportion de la population québécoise. En ce sens, les distributeurs terrestres présents dans les zones de desserte où évolue une TCA devraient avoir l'obligation de la distribuer dans le service de base des abonnés, et ce, sans frais supplémentaire pour l'abonné. « Nous avons insisté sur le fait que les télévisions communautaires doivent être accessibles pour tous. », a expliqué le président de la Fédération, monsieur Sylvain Casavant.

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec a été créée en 1998. Elle regroupe 40 membres répartis dans 14 des 17 régions du Québec et a pour mandat de défendre les intérêts des TCA du Québec et de les soutenir dans leur travail. En moyenne, les TCA produisent 6 heures de programmation originale et emploient 4 personnes. Environ 932 bénévoles y œuvrent, offrant 84 848 heures de bénévolat par année, offrant ainsi une programmation basée sur la participation citoyenne.

- 30 -

Source :  
Sylvie-Anne Rheault  
Conseillère à la concertation et au soutien  
Téléphone : 819 604-7900  
Courriel : [fedetvc@fedetvc.qc.ca](mailto:fedetvc@fedetvc.qc.ca)

Information :  
Sylvain Casavant  
Président  
Téléphone : 450 655-9925  
Courriel : [fedetvc@fedetvc.qc.ca](mailto:fedetvc@fedetvc.qc.ca)